ROYAUME DU MAROC
LE CHEF DU GOUVERNEMENT

ANRT

الوكالة الوطنية لتقنين المواصلات
ⵜⴰⴳⵍⴷⵉⵜ ⵜⴰⵏⴰⵎⵓⵔⵜ ⵏ ⵓⵙⵎⵓⵜⵜⴳ ⵏ ⵜⵉⵡⵉⵏⵉⵏ
Agence Nationale de Réglementation des Télécommunications

DIRECTION TECHNIQUE
N/Réf. : ANRT/DTEC/DAA/SAG/BD/1074/2019.

Rabat, le 02 SEP. 2019

CERTIFICAT D'AGRÉMENT

- VU LA LOI N° 24-96 RELATIVE À LA POSTE ET AUX TÉLÉCOMMUNICATIONS TELLE QU'ELLE A ÉTÉ MODIFIÉE ET COMPLÉTÉE ;
- VU LA DÉCISION ANRT/DG/N°12/04 DU 29/12/2004 FIXANT LE RÉGIME D'AGRÉMENT DES ÉQUIPEMENTS TERMINAUX ET DES INSTALLATIONS RADIOÉLECTRIQUES TELLE QUE COMPLÉTÉE PAR LA DÉCISION ANRT/DG/N°06/06 DU 28 JUILLET 2006 ;
- VU LA DÉCISION ANRT/DG/N°04/14 DU 17 FÉVRIER 2014 FIXANT LES SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES D'AGRÉMENT DES ÉQUIPEMENTS TERMINAUX ET DES INSTALLATIONS RADIOÉLECTRIQUES ;
- VU LA DÉCISION ANRT/DG/N°08/13 DU 20 JUIN 2013 FIXANT LES CONDITIONS TECHNIQUES D'UTILISATION DES INSTALLATIONS RADIOÉLECTRIQUES COMPOSÉES D'APPAREILS DE FAIBLE PUISSANCE ET DE FAIBLE PORTÉE (**A2FP**) TELLE QU'ELLE A ÉTÉ MODIFIÉE PAR LA DÉCISION ANRT/DG/N°04/16 DU 19 SEPTEMBRE 2016;
- VU L'ENGAGEMENT DE CONFORMITÉ AUX SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES DÉCLARÉES DÉPOSÉ LORS DE LA DEMANDE.

L'ANRT DÉCIDE D'ACCORDER L'AGRÉMENT À L'ÉQUIPEMENT DÉSIGNÉ CI-DESSOUS :

DÉSIGNATION	**Cordless Keyboard**	**N° D'AGRÉMENT**	**MR 20797 ANRT 2019**
MARQUE	**Logitech**		
TYPE	**Y-R0055**	**DÉLIVRÉ LE**	**02/09/2019**
FABRICANT	**Logitech Europe S.A**	**EXPIRE LE**	**01/09/2029**

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES :

BANDES DE FRÉQUENCES	ÉMISSION	RÉCEPTION
	[2400 – 2483,5] MHz	[2400 – 2483,5] MHz
PUISSANCE ISOTROPIQUE RAYONNÉE ÉQUIVALENTE: 10dBm		

SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES APPLICABLES :

INTERFACES SOUMISES À L'AGRÉMENT	ASPECT TÉLÉCOMMUNICATIONS	COMPATIBILITÉ ÉLECTROMAGNÉTIQUE	SÉCURITÉ ÉLECTRIQUE	EXPOSITION AUX RAYONNEMENTS ÉLECTROMAGNÉTIQUES
RADIOÉLECTRIQUE 2,4GHz	ANRT-STA/IR-A2FP-NSP	EN 301 489-1/3 EN 61000	EN 60950	EN 62479

CONDITIONS DE COMMERCIALISATION :

- LES PERSONNES, PHYSIQUES OU MORALES, QUI SOUHAITENT COMMERCIALISER L'INTERFACE RADIOÉLECTRIQUE **A2FP** PRÉSENTE DANS LE MATÉRIEL OBJET DU PRÉSENT CERTIFICAT DOIVENT :
  - DÉPOSER, AU PRÉALABLE, UNE DEMANDE AUPRÈS DE L'ANRT, ACCOMPAGNÉE D'UN ENGAGEMENT DÛMENT REMPLI, CONFORMÉMENT À LA DÉCISION ANRT/DG/N°08/13 SUSMENTIONNÉE;
  - TENIR À JOUR UN REGISTRE COMPORTANT LES INFORMATIONS DEMANDÉES PAR LADITE DÉCISION.

CONDITIONS D'USAGE :

- LE PRÉSENT CERTIFICAT D'AGRÉMENT NE REMPLACE PAS LES ACCORDS, AUTORISATIONS ET AGRÉMENTS CORRESPONDANTS QUI DOIVENT ÊTRE SOLLICITÉS ET OBTENUS AUPRÈS DES AUTORITÉS CONCERNÉES CONFORMÉMENT À LA RÉGLEMENTATION EN VIGUEUR.
- L'UTILISATION DE L'INTERFACE RADIOÉLECTRIQUE **A2FP** PRÉSENTE DANS LE MATÉRIEL OBJET DU PRÉSENT CERTIFICAT EST LIBRE SOUS RÉSERVE DU RESPECT DES CONDITIONS D'EXPLOITATIONS PRÉCISÉES DANS LES DÉCISIONS SUSMENTIONNÉES RÉGISSANT L'USAGE DES APPAREILS DE FAIBLE PORTÉE ET FAIBLE PUISSANCE (**A2FP**);
- TOUTE MODIFICATION QUE SUBIT CE MATÉRIEL POSTÉRIEUREMENT À SON AGRÉMENT, NOTAMMENT AU NIVEAU DE SES CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES, CE MATÉRIEL DEVRA ÊTRE SOUMIS À UN NOUVEL AGRÉMENT.
- EN CAS DE CHANGEMENT À LA RÉGLEMENTATION EN VIGUEUR, RENDANT NÉCESSAIRE D'APPORTER DES MODIFICATIONS AU PRÉSENT ÉQUIPEMENT OU À LA PROCÉDURE APPLICABLE POUR SON USAGE OU SON AGRÉMENT, VOTRE SOCIÉTÉ SERA TENUE DE S'Y CONFORMER.
- EN CAS D'INFRACTION À LA RÉGLEMENTATION EN VIGUEUR, CET AGRÉMENT PEUT ÊTRE SUSPENDU OU RETIRÉ. VOTRE SOCIÉTÉ EST PASSIBLE DES SANCTIONS PRÉVUES PAR LA RÉGLEMENTATION EN VIGUEUR.

CERTIFICAT D'AGRÉMENT ACCORDÉ À :

RAISON SOCIALE : **REALTIME INTERNATIONAL**
ADRESSE : C/O EBUSINESS CENTER ILOT 43B TANGER TFZ MOROCCO.

Chef du Service Agréments Par Intérim

Agence Nationale de Réglementation des Télécommunications
ANRT

Mohamed YASSINE

Centre d'affaires, Bd. Ar-Riad,
Hay Riad, BP: 2939, Rabat 10.100
Téléphone : (212) 5 37 71 84 00
Télécopie : (212) 5 37 20 38 42
www.anrt.ma